
JACQUES-GERMAIN SOUFFLOT.

I

La petite ville d'Irancy, qui doit quelque célébrité à ses bons vins et à ses malheurs pendant les guerres de religion (a), s'enorgueillit d'avoir donné le jour à JACQUES-GERMAIN SOUFFLOT ; mais Auxerre peut le revendiquer comme un de ses enfants.

Sa famille est une des plus anciennes de notre cité ; un de ses aïeux, Prix Soufflot, fut atteint d'un coup de pistolet à la suite d'une émeute occasionnée par le tumulte qui eut lieu, à Auxerre, le jour de la Fête-Dieu, 21 juin 1563. Les cordes qui soutenaient les tapisseries dans une rue que la procession traversait furent coupées et, pendant le

(a) Irancy avait été donné à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre dans le ix^e siècle, par le duc de Bourgogne Richard-le-Justicier, qui en était alors abbé laïc.

La réputation de ses vins est très-ancienne ; de même que Coulanges-la-Vineuse avait ses celliers sur la rive gauche de l'Yonne, ce qui forma la commune de Vincelles, Irancy eut les siens sur la rive droite et forma la commune de Vincelottes.

Les huguenots s'étant emparés d'Auxerre par trahison, en 1567, attaquèrent de vive force, sur la fin de la même année, la ville de Cravan ; mais ils échouèrent devant cette place. Ils avaient voulu placer leur cavalerie en quartier d'hiver à Irancy. Toutes les bourgades qui environnaient Auxerre connaissaient trop bien les pillages et les massacres dont cette ville avait été le théâtre, pour ne pas se défendre jusqu'à la dernière extrémité, plutôt que d'ouvrir leurs portes aux huguenots. Irancy ferma donc les siennes, et un colonel de l'armée du prince de Condé fut tué en voulant les forcer.

Bourry fut envoyé, en février 1568, avec son régiment de 18 enseignes pour le venger. Douze soldats, secondés par le courage des habitants, le tinrent en échec et lui firent éprouver des pertes sensibles jusqu'à ce qu'Armand de Clermont lui amenant un renfort de Gascons et trois pièces de canon, les brèches furent emportées et la ville conquise.

Armand de Clermont la livra au feu et au pillage, tous les habitants, sans distinction de sexe ni d'âge, furent massacrés et les corps jetés dans un puits qui fut comblé et surmonté depuis d'une croix nommée *la Croix des Morts*, où l'on se rendait processionnellement le jour anniversaire de cette catastrophe.

trouble occasionné par la chute des tentures, une décharge d'arquebuse, qui semblait dirigée contre l'ostensoir, était partie, du milieu d'un groupe de huguenots.

Cette insulte au Saint-Sacrement et cet attentat avaient exaspéré le peuple, il s'était armé de pierres et de tout ce qui avait pu lui tomber sous la main, et Prix Soufflot fut blessé en cherchant à pénétrer dans une maison où s'était retiré un nommé Symonet que l'on accusait d'être le principal auteur du scandale.

Le premier Soufflot qui ait abandonné Auxerre fut Jacques. Pourvu de la charge de lieutenant au bailliage d'Irancy, il se fixa dans cette localité où il possédait, d'ailleurs, des biens considérables, dont une partie est encore aujourd'hui possédée par M. Larabit, représentant du peuple, un de ses descendants.

Jacques transmit sa charge à son fils Germain.

Ce fut du mariage de Germain avec Catherine Milon, que naquit, le 22 juillet 1713, Jacques-Germain Soufflot, le célèbre architecte auquel la France doit le plus beau monument qui ait été élevé dans le XVIII^e siècle. Son acte de baptême est inscrit sur les registres de la paroisse d'Irancy, sous la date du 28 juillet 1713, mais il indique le 22, comme le jour de sa naissance. (a)

Personne n'offrit une plus forte preuve de ce qu'il y a d'irrésistible dans une vocation prononcée.

Son goût inné pour l'architecture lui fit négliger, non seulement ses études classiques, mais même tous les plaisirs de son âge ; il n'était heureux que lorsqu'il pouvait suivre de l'œil des constructions, quelles qu'elles fussent, s'emparer d'outils pour tailler la pierre, ou saisir un crayon pour dessiner des plans d'édifices.

Un de ses biographes, M. Quatremère de Quincy, s'est demandé ce qui, dans son village, où aucun monument ne frappait ses yeux, avait pu exercer une telle influence sur ses goûts naissants. Mais les premières années de Soufflot ne se passèrent pas dans Irancy ; il fut, de bonne heure, conduit à Auxerre pour ses études, et là, de pompeux modèles se déroulaient devant lui.

Auxerre était riche en grands monuments religieux ; sa cathédrale, du plus bel ogival flamboyant, a peu de rivales parmi les églises de France construites dans le même style ; l'ogival fleuri se présentait à ses yeux dans le chœur de l'église de l'Abbaye-Saint-Germain, élevé

(a) Soufflot était l'avant dernier frère de 15 enfants dont les premiers avaient été successivement parrains et marraines de ceux qui suivaient.

sur des cryptes d'architecture carlovingienne, et précédé d'une nef romane; Notre-Dame-la-d'Hors, lui offrait un admirable type du style byzantin; il trouvait le simple ogival dans les églises de Saint-Regnobert et de Saint-Mamert; la nef de Saint-Eusèbe, avec ses ogives inscrites dans le plein-cintre, lui montrait les effets de l'architecture de transition, le chœur, les ailes du chœur et l'abside de la même église, ceux de l'architecture de la renaissance; il pouvait admirer, sur le portail de Saint-Pierre, les colonnes de trois des ordres antiques; l'intérieur de cette église, porté sur des appuis qui ne sont plus le pilier, et qui ne sont pas encore la colonne dans ses proportions régulières, pouvait être pour lui un sujet d'étude; il est même possible que les quatre gros pilastres, qui étaient destinés à supporter un clocher au milieu de cet édifice, et qui sont encastrés dans des demi-colonnes de la même dimension et du même ordre que celles qui portent la nef, lui aient, plus tard, fourni l'idée des piliers qui devaient supporter le dôme de Sainte-Geneviève.

Il faut dire cependant que, pour les nombreux monuments dont il fut l'architecte, il n'emprunta jamais rien aux chefs-d'œuvre qui avaient frappé ses premiers regards. Il fut si exclusivement attaché au style grec dans toute sa pureté, qu'il l'employa pour une sacristie annexée à la basilique gothique de Notre-Dame de Paris. Nous aurons occasion de donner, dans le cours de cette notice, les raisons qui peuvent le justifier; mais, ce que nous pouvons affirmer, sous la foi des déclarations de ceux qui l'ont connu, c'est qu'il professa toute sa vie une admiration profonde pour notre cathédrale et que, pendant le dernier voyage qu'il fit à Auxerre, il la manifesta hautement dans une conversation que M. Viart, ancien curé de Saint-Etienne, avait entendue, et qu'il aimait à répéter.

Ses études étant terminées de bonne heure, son père le rappela près de lui. Le peu de disposition qu'il montrait pour remplir une fonction dans la magistrature, rendait sa famille fort incertaine sur le point de savoir à quelle carrière on le destinerait; mais, malgré les symptômes évidents par lesquels sa vocation se manifestait, on était loin de songer à cultiver ses dispositions pour l'architecture et de soupçonner que, dans cet art, il se ferait un nom.

L'oiseau le plus amoureux de sa liberté ne saurait être plus malheureux dans une cage étroite, que ne le fut Soufflot à Irancy, où le futur architecte de Sainte-Geneviève ne pouvait éprouver quelque consolation que quand il trouvait à se mêler à la construction d'un simple mur, fut-ce un mur en pierres sèches; aussi, la seule société qu'il fréquentât, était-elle celle des maçons et des charpentiers.

A cette époque il n'y avait pas, entre Auxerre et Paris, d'autres communications que le coche qui, en trois jours et demi, suivant toutes les sinuosités de l'Yonne et de la Seine, conduisait à la capitale les habitants de notre cité et ceux des petites villes voisines; c'était aussi par cette voie qu'ils faisaient arriver dans Paris les produits de leurs récoltes, le patron leur en rapportait le prix.

Un certain jour, M. Soufflot avait chargé son fils d'aller recevoir, au bureau des coches, douze cents francs qui lui étaient envoyés pour le prix de ses vins; le jeune Soufflot les toucha; ce trésor lui fascina l'esprit; il ne put résister à la tentation et déserta la maison paternelle, avec la résolution d'aller chercher en Italie les modèles de l'art dans lequel il sentait qu'il devait s'illustrer.

La passion qui l'entraînait était tellement impérieuse qu'en abandonnant son père, il délaissait aussi sa mère qu'il avait le bonheur de posséder encore; mais elle eut, du moins, la consolation de vivre assez longtemps pour le revoir et pour applaudir à ses premiers succès, puisqu'elle ne mourut que le 21 mars 1743 (a).

Ce dont les traditions locales nous ont conservé le souvenir, c'est que ce fut un grand deuil dans la famille Soufflot, lorsque le soir arriva sans que le fils de la maison y reparût; la nuit tout entière se passa dans de cruelles angoisses; le lendemain, au point du jour, Soufflot père était à Auxerre, et s'était assuré que son fils avait touché la somme que l'administration des coches devait lui remettre. Il se retira avec la déchirante pensée que son malheureux fils avait été volé et assassiné, et, pendant longtemps, on chercha sur tous les points de la route la place où l'on croyait que les assassins auraient pu cacher son corps.

Certes, ce fut une faute bien grave que Soufflot commit au début de sa carrière; la plupart de ses biographes l'ont ignorée ou ont voulu la dissimuler; elle lui est cependant reprochée dans le nouveau dictionnaire historique de MM. Chandon et Delandine, servant de supplément aux précédentes éditions du dictionnaire historique, par une société de gens de lettres; mais les faits ne sont pas présentés avec une grande exactitude. Soufflot est sèchement accusé, dans ce récit, *d'avoir abandonné la maison paternelle, en emportant un sac de 1000 francs.*

Il est un peu dur d'avoir formulé l'accusation sans parler de l'ex-

(a) L'épithaphe de la mère de Soufflot, gravée sur un marbre noir, enlevée de l'église d'Irancy pendant la première révolution, a été rétablie par les soins de sa famille; on y lit : PROGENIEI NUMEROSÆ SAPIENS MATER ET BONA REI DOMESTICÆ PRUDENS ET INDEFESSA RECTRIX.

piation ; Soufflot a noblement réparé cette faute de sa jeunesse ; revenu dans sa patrie, il s'est distingué pendant tout le cours de sa vie par la plus austère probité ; son père, dans sa vieillesse, n'a reçu de lui que des marques de respect et de dévouement, et plusieurs membres de sa famille, n'ayant pas été toujours heureux, ont été soutenus et relevés par sa protection et sa générosité.

II

A peine âgé de dix-huit ans, voilà le jeune Soufflot libre, se dérobant facilement, sous un nom supposé, aux recherches qu'eût pu faire une police moins bien organisée alors qu'elle ne l'est aujourd'hui et dont, d'ailleurs, on ne réclamait pas contre lui le secours, tant son père était loin de soupçonner la vérité, et tant le malheureux vieillard était convaincu que son fils avait péri victime d'un assassinat.

Ne craignons pas que ce jeune homme, qu'une noble passion pour les arts enflamme, dissipe au profit de goûts dépravés les 1200 francs qu'il ne possédait, sans doute, qu'avec de grands remords ; tout accoutumé qu'il était à l'aisance de la maison paternelle, il se condamne à la vie la plus dure ; sous le nom et sous le costume d'un tailleur de pierre, il se soumet à toutes les exigences de cette position si nouvelle pour lui, et ce n'est qu'avec peine qu'il détache de son trésor la plus petite pièce de monnaie, pour satisfaire chétivement aux plus indispensables besoins de la vie.

Dans les rêves de sa jeunesse, il parcourait l'Italie ; c'était à se rendre sur cette terre classique que tendaient tous ses vœux ; c'était là qu'il voulait, par l'étude des plus beaux monuments, ajouter aux inspirations qu'il devait à la nature.

Il arrive à Lyon, et le hasard lui procure de l'ouvrage sous les ordres d'un entrepreneur chargé de nombreuses constructions. Quelqu'immodéré que fût son désir d'arriver à Rome, la raison l'emporte, il veut augmenter ses ressources pour le grand voyage dont dépendait sa destinée.

C'est bien peu de chose que le prix de la journée pour l'ouvrier qui laisse le cabaret en dévorer une partie ; c'est beaucoup pour l'ouvrier laborieux qui proportionne ses dépenses à son gain et, chaque soir, en détache une petite somme qu'il voit s'accroître rapidement par la puissance trop peu connue d'un sou mis sur un sou.

Il est vrai qu'au bout de peu de temps on avait reconnu dans Soufflot autre chose qu'un simple tailleur de pierre, et qu'il fut employé

d'une manière plus lucrative à dessiner des plans ; mais, enfin, il fut simple ouvrier, et économisait sur sa journée d'ouvrier.

Une sordide avarice ne le dominait pas, il ne voulait qu'atteindre son noble but.

Enfin, il se rend en Italie, et entre dans cette Rome qu'il appelait le paradis des artistes. On ne peut douter de l'ardeur avec laquelle il se livra aux études qui avaient fait le charme de toute sa vie. Bientôt il put faire connaître son existence à son père, et invoquer un pardon qu'il était bien facile d'obtenir sous le cautionnement des amis qu'il s'était faits et qui garantissaient à la fois et son excellente conduite et ses succès. Son sort, d'ailleurs, était assuré ; M. de Saint-Aignan, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, l'avait fait recevoir au nombre des pensionnaires que le roi entretenait dans les écoles de Rome.

Les premières nouvelles que l'on reçut de lui causèrent la joie que pourrait causer une résurrection, et, trop heureux de le posséder encore, son père, bien loin de blâmer désormais ses penchants, consentit à les seconder ; les secours que Soufflot obtint de la maison paternelle lui permirent de visiter l'Italie en artiste ; ce fut le plus beau temps de sa vie.

Passionné pour l'antiquité, ce n'étaient ni les délices, ni les théâtres des grandes capitales de l'Italie qui le fixaient ; un village, dans lequel il trouvait la ruine d'un temple, l'arrêtait plus que n'auraient pu faire Naples, Milan ou Venise ; c'est ainsi qu'il passa des mois entiers dans Pæstum et dans les bourgades environnantes, pour dessiner des ruines.

Il y avait à peine trois ans qu'il se livrait à des études sérieuses, lorsque les chartreux de Lyon manifestèrent l'intention de reconstruire leur église. Soufflot l'apprit et leur envoya le plan d'un dôme que tous les architectes de Lyon admirèrent ; il fut décidé que ce plan serait exécuté, et cette esquisse, qui n'avait qu'elle-même pour prôneur, commença à le faire connaître dans sa patrie.

Était-ce reconnaissance, ou ce premier jet de son imagination est-il réellement son chef-d'œuvre ? Ce qui est certain, c'est que Soufflot se plaisait à dire que cet ouvrage était celui qui justifiait le mieux la réputation qu'il avait eu le bonheur d'acquérir.

S'arrachant avec peine aux écoles et aux monuments de l'Italie, l'élève, devenu maître, rentra dans sa patrie pour lui consacrer ses talents.

III

Soufflot s'arrêta à Lyon où il avait conservé des connaissances, et où sa réputation l'avait devancé.

Son premier ouvrage, dans cette ville, fut la Bourse ou Hôtel du Change, petit monument dont la destination est changée, et qui sert aujourd'hui de temple aux protestants. La rue qui longe cet édifice porte le nom de Soufflot.

Il donna ensuite les plans de l'immense Hôtel-Dieu de la même ville, dont il dirigea l'exécution jusqu'au moment où de nombreux travaux l'appelèrent à Paris.

Sous le rapport de la salubrité, sous celui de la commodité du service, l'Hôtel-Dieu de Lyon ne laisse rien à désirer. Quatre vastes salles aboutissent à la chapelle placée au centre, et communiquent avec elle par de larges ouvertures qui permettent aux malades d'apercevoir l'autel de leur lit et de participer aux offices. On n'a adressé qu'un seul reproche à cet édifice, en signalant un défaut de proportion dans le dôme; mais ce reproche ne peut atteindre Soufflot, attendu que, pour ce dôme, le bureau d'administration avait ordonné, en 1758, un changement à son plan, et que la modification fut exécutée sans le consulter.

A Paris, Soufflot fut chargé de la construction de plusieurs hôtels, notamment de celui du duc de Lauzun; c'est à lui qu'est due l'orangerie du château de Ménars ainsi que le château d'eau de la rue de l'Arbre-Sec. Comme nous l'avons déjà dit, l'ancienne sacristie de Notre-Dame de Paris était aussi son œuvre; mais il faut convenir que ce dernier bâtiment, dont le mérite intrinsèque était incontestable, est heureusement remplacé aujourd'hui par un édifice bien autrement en harmonie avec l'église dont il dépend.

M^{me} de Pompadour obtint de Soufflot et de Cochin qu'ils accompagneraient son frère de Marigny dans le voyage en Italie qu'il devait faire pour lui donner quelques connaissances de nature à justifier la place d'adjoint au directeur et ordonnateur général des bâtiments, arts et manufactures qu'elle avait arrachée pour lui à la faiblesse du roi et que ne pouvaient expliquer suffisamment quelques faibles études de géométrie et d'architecture qu'il avait faites dans sa jeunesse.

Ce voyage, qui se termina par une excursion dans l'Asie mineure, fut aussi agréable à Soufflot qu'utile au marquis de Marigny.

A son retour, Soufflot fut comblé d'honneurs; le roi lui donna le

cordons de Saint-Michel et le nomma intendant général de ses bâtiments. Au titre de membre de l'académie de Rome, qui lui avait été concédé pendant son dernier voyage, il joignit celui d'associé libre de l'académie de peinture et de sculpture de Paris et de membre de l'Académie de Marseille; nous aimons à croire qu'il ne mettait pas au dernier rang de ses titres celui d'associé à l'Académie d'Auxerre que ses concitoyens s'empressèrent de lui offrir et qu'il accepta.

La ville de Lyon, qui l'avait pour ainsi dire adopté, et qui lui conserve encore aujourd'hui un reconnaissant souvenir, lui ouvrit aussi les portes de son académie et le nomma contrôleur de ses bâtiments. En 1754, ce fut à lui que cette ville s'adressa pour la construction de son théâtre.

Dans cette œuvre nouvelle, Soufflot se distingua par une entente parfaite des règles de la perspective et de l'acoustique qui furent observées de telle sorte que deux mille spectateurs, placés dans une salle elliptique, peuvent parfaitement voir tout ce qui se passe et entendre tout ce qui se dit sur la scène. Le théâtre est disposé pour la représentation de nos chefs-d'œuvre tragiques et comiques, et même pour celle des grands opéras et des ballets.

Les meilleurs architectes conviennent que rien ne manque aux foyers, aux dégagements, et que jamais, pour nous servir de l'expression de M. Alavoine, le génie n'a disposé avec plus d'intelligence et d'économie des fonds qui lui étaient confiés.

Ce fut sans doute son succès dans la construction du théâtre de Lyon qui détermina la ville de Paris à le charger de la restauration de sa salle d'opéra, mais l'emplacement et la distribution première de cette salle présentaient tant de vices irremédiables qu'il fut impossible à Soufflot de répondre à ce que l'on attendait de lui; cet ouvrage fut le seul dans lequel il paraisse avoir échoué; aussi les admirateurs de son talent, toujours prêts à prendre sa défense, laissèrent passer sans réponse les critiques dont cette restauration fut l'objet.

Soufflot, qui aimait sa famille, fit plusieurs voyages à Auxerre, mais sans y laisser beaucoup de traces de son passage; c'est cependant une tradition reçue que l'église du couvent des Saintes-Marie, qui sert de chapelle aujourd'hui au petit séminaire diocésain, a été construite sur un plan qu'il aurait donné, mais que les religieuses auraient altéré en ne terminant pas l'édifice par un demi-dôme semblable à ceux des deux chapelles latérales. Elles exigèrent à la place de ce demi-dôme un mur plat, auquel un bâtiment d'infirmerie devait être adossé et

dans lequel une tribune serait ouverte pour permettre aux malades de suivre les offices.

Ce qui est bien indubitablement de Soufflot dans notre ville, ce sont les deux pilastres de la porte cochère de la maison qui fait l'angle des rues Thérèse et de la Belle-Pierre. Cette maison fut longtemps habitée par son frère, M. Soufflot-Palotte, chez lequel il descendait quand il venait à Auxerre ; elle est aujourd'hui possédée par M. Tonnellier, juge d'instruction.

Nous sommes bien loin de vouloir présenter ces pilastres comme un monument , mais nous avons voulu conserver le souvenir de cette petite œuvre du grand architecte.

Il nous reste à parler de l'édifice qui mit le sceau à sa réputation , de l'église de Sainte-Geneviève.

IV.

Vers l'an 419 , sous l'empire d'Honorius et de Théodose , Géronce , femme de Sévère, riche gallo-romain, donnait le jour, dans le hameau de Nanterre, à une enfant que sa sainteté devait rendre illustre.

Geneviève était son nom ; selon les mœurs simples du temps où elle vécut, elle ne dédaignait pas, dans sa jeunesse, de garder les troupeaux de son père ; aussi les poètes et les peintres nous la représentent et nous la représenteront toujours comme une simple bergère.

O vierge que Nanterre éleva sous le chaume !
Ange ami de la Seine ! ange ami du royaume !

s'écriait un de nos poètes. Il se trompait , Geneviève , ce qui n'ajoute rien à son mérite , ne fut pas élevée sous le chaume ; elle était d'une haute naissance et douée de tous les dons de la fortune ; on ne peut en douter en lisant dans nos chroniques locales que lorsque Saint-Germain, évêque d'Auxerre, la consacra au seigneur, il la détermina à se dépouiller des lourdes chaînes d'or, des diamants et des pierres précieuses dont elle était encore parée.

La ville de Paris a toujours cru devoir à ses prières la contre marche par laquelle le farouche Attila s'éloigna de ses murs.

Dans une disette, sa charité lui fit parcourir les rives de la Seine et de la Marne pour rassembler, à tout prix, d'énormes quantités de blés que des bateaux descendirent à Paris et qu'elle fit distribuer aux pauvres dont le nombre était , pour ainsi dire , égal à celui des habitants.

Ce fut elle qui fit bâtir , dans le village appelé *Castellum* à cette

époque, sur la place même où Catulla avait donné la sépulture à la dépouille mortelle du martyr Denys, une église sous l'invocation de ce saint apôtre des Gaules, église que Dagobert fit agrandir lorsqu'il fonda le célèbre monastère qui conservait l'oriflamme et dont le temple devint le tombeau des rois.

Après sa mort, sainte Geneviève fut déposée, à Paris, dans la cave ou chapelle souterraine qui tenait lieu de basilique à saint Denys pour réunir les premiers chrétiens que ses prédications avaient attirés. Au-dessus de cette crypte, Clovis fit bâtir, sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, une église qui prit depuis le nom de la sainte dont elle possédait la sépulture.

Un chapitre de chanoines fut d'abord affecté au service de cette église. Ce clergé séculier fut remplacé par des religieux Augustins de Saint-Martin-des-Champs; ils prirent le nom de Génovefins et formèrent le noyau de cette congrégation qui, distribuée en quatre provinces, avait fini par compter soixante-sept abbayes, vingt-huit prieurés conventuels, deux prévôtés et deux hôpitaux.

L'abbé de Sainte-Geneviève-de-Paris était le supérieur de ces maisons (a).

Les parisiens ayant pris sainte Geneviève pour patronne, ses ossements furent extraits de sa tombe en pierre pour être exposés à la vénération des fidèles.

Derrière le maître-autel de l'église de l'abbaye, quatre grosses colonnes de jaspe portaient une table de marbre sur laquelle reposaient quatre chérubins qui soutenaient la précieuse relique enfermée dans une chasse d'argent.

Sous le règne de Louis VI, vers l'année 1131, Paris fut affligé d'une maladie nommée *feu sacré*, contre laquelle tous les secours de l'art étaient impuissants; la mortalité était effrayante. Une procession générale fut ordonnée, dans laquelle la chasse de sainte Geneviève devait être portée à Notre-Dame. Les mémoires du temps affirment qu'au moment où la relique de la sainte, avant d'entrer dans la cathédrale, faisait sa dernière station dans la chapelle de Notre-Dame-la-Petite, tous les malades qui s'étaient fait porter dans la vaste basilique de Notre-Dame se trouvèrent guéris, à l'exception de trois.

(a) L'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris devint le lycée Napoléon, qui prit ensuite le nom de collège Henri IV, et a repris aujourd'hui le nom de lycée Napoléon.

Sa riche bibliothèque est devenue une des bibliothèques publiques de Paris.

Comme monument de sa reconnaissance pour la guérison miraculeuse obtenue de Dieu par l'intercession de sa patronne, la ville de Paris fit construire, à la place de la chapelle de Notre-Dame-la-Petite, une église sous l'invocation de *Sainte-Geneviève-des-Ardents*. On avait donné le nom d'*ardents* à tous les malades atteints du *feu sacré* (a).

En 1242, Robert de la Ferté-Milon, abbé de Sainte-Geneviève, remplaça la châsse d'argent par une châsse en vermeil dans laquelle on employa vingt-trois kilogrammes trois cent soixante-cinq grammes d'argent, et deux kilogrammes cent vingt-cinq grammes d'or. Plus tard le cardinal de Laroche-foucaud et la reine Marie de Médicis l'enrichirent d'un grand nombre de perles et de pierres précieuses.

Tel était le respect qu'inspirait la relique de sainte Geneviève qu'elle ne pouvait être descendue que sur un ordre du roi, en vertu d'un arrêt du parlement et avec des cérémonies magnifiques.

Il ne manquait à tous ces honneurs qu'un temple assez vaste pour recevoir la foule des fidèles, et assez pompeux pour répondre à ce que se devait à elle-même la capitale du premier empire chrétien.

Ce ne fut que vers le milieu du XVIII^e siècle que le gouvernement conçut le projet d'ériger enfin ce monument si longtemps attendu. On a prétendu que Louis XV en avait fait le vœu pendant sa maladie à Metz, mais rien n'appuie cette supposition.

Un concours s'ouvrit en 1757 entre les plus célèbres architectes; tous brûlaient du désir d'attacher leur nom à cette œuvre qui devait perpétuer pendant de longs siècles le souvenir de son auteur. Les plans de Soufflot furent préférés. Il dut être d'autant plus flatté de cette préférence que sainte Geneviève avait toujours été en très-grande vénération dans sa famille; une de ses sœurs, la seule qui soit restée célibataire, en portait le nom. (b)

L'imagination encore frappée des temples antiques de l'Italie et des colonies grecques de l'Asie mineure dont il avait admiré et étudié les ruines. Soufflot reproduisit leurs merveilles dans le projet qu'il soumit aux juges du concours.

(a) Ce mal n'était pas concentré dans Paris. Il sévit dans les provinces, et notamment à Auxerre, où on le nommait *feu Saint-Antoine*. Ce fut pour les malades qui en étaient atteints que l'on fonda l'hôpital Saint-Antoine, qui ne subsiste plus, mais qui a laissé son nom à un des quartiers de notre ville.

(b) Soufflot accordait à cette sœur une affection toute particulière. Dans un plan de la maison paternelle, qu'il dessina et que possède M. Larabit, on lit, écrit de sa main, sur la place où se trouvait la chambre de Geneviève : *Chambre de la vierge Geneviève*.

Quatre nefs formant une croix grecque, soutenues par des colonnes isolées et venant aboutir à une coupole dont le dôme, composé de deux voûtes concentriques en pierre de taille, est entouré d'une colonnade et surmonté d'une lanterne qui devait supporter la statue colossale de la sainte embrassant une croix inclinée ; au devant, un péristyle d'un effet magique, surtout par l'agroupement des colonnes de ses angles et la grâce de son fronton (a) ; deux tours flanquant la nef de fond et donnant l'emplacement nécessaire pour un vestiaire, une sacristie ainsi que pour le double escalier par lequel on descend dans une crypte divisée en chapelles ; telle était l'ordonnance de l'édifice d'après le plan de Soufflot.

Il lui a donné cent treize mètres trente-trois centimètres de longueur, en y comprenant le péristyle et une hauteur égale à partir du sol jusqu'au sommet de la lanterne du dôme. La largeur est de quatre-vingt-trois mètres trente-trois centimètres ; le diamètre de la coupole de vingt mètres.

Les colonnes du péristyle ont vingt mètres d'élévation ; rien n'a été changé à cette admirable partie du plan, et il n'est pas de monument antique ou moderne qui s'annonce par un plus majestueux portique.

Le dôme devait être porté par des piliers triangulaires recevant dans leurs angles des colonnes dont la saillie les masquait à l'œil.

L'ordre corinthien règne seul dans toutes les parties de l'édifice et l'harmonie n'en est altérée par aucun de ces ornements capricieux dont on reproche à l'architecture du siècle de Louis XIV, et surtout à la renaissance d'avoir trop abusé.

Il ne paraît pas que Soufflot se fût définitivement fixé sur le point de savoir où serait placé le maître-autel, où serait placée la relique de la sainte. Tantôt il destinait l'abside de la nef du fond au maître-autel, et la relique, objet principal de la dévotion des fidèles dans ce temple, devait être placée sous le dôme pour être vue des quatre nefs ; tantôt le respect dû à la majesté de Dieu lui commandait de placer l'autel sous le dôme qui offrait en quelque sorte la place d'honneur de l'édifice, et l'abside recevait la relique ; mais il n'eut pas à choisir, la mort ne lui laissa pas le temps de terminer son œuvre (b).

(a) Le portique de Sainte-Geneviève a toujours été nommé *péristyle*, quoique ce nom ne convienne rigoureusement qu'à une colonnade environnant un édifice.

(b) A l'époque où l'église de Sainte-Geneviève fut rendue au culte, le maître-autel fut placé dans l'abside de la nef du fond ; mais alors la relique de Sainte-Geneviève ne subsistait plus.

La préférence accordée au plan de Soufflot lui suscita bien des envieux, et, par conséquent, lui attira bien des critiques; toutes les parties de son plan furent contrôlées à l'exception du péristyle auquel on ne reprocha jamais que d'être trop beau et de former à lui seul un monument.

On accusa principalement Soufflot de s'être complètement écarté des vues du programme et d'avoir tellement disposé les différentes parties de son édifice qu'il ne pourrait jamais satisfaire aux exigences du culte catholique.

Il eût été possible que le monument de Soufflot n'eût pas satisfait à tous les besoins que nos usages ont créés pour le service d'une église paroissiale, mais telle n'était pas sa destination; elle devait être l'église de l'abbaye Sainte-Geneviève et son plan avait hautement l'approbation de l'abbé et de tous les membres de la congrégation.

Au milieu des critiques dont on le harcelait, personne n'eût alors songé à lui faire le reproche qui lui est le plus amèrement adressé aujourd'hui, d'avoir adopté le style grec pour un monument chrétien. On n'était plus au temps où l'arcade gothique s'élançait dans les airs et où nos édifices religieux déployaient toute les richesses de l'ogival flamboyant.

Il s'était fait dans l'art une véritable révolution. David Leroi, par la publication des ruines des monuments de la Grèce et les leçons qu'il avait données pendant quarante ans à l'académie, Peyre en appropriant à nos usages l'architecture que Leroi mettait en honneur, avaient persuadé à la génération contemporaine de Soufflot que, hors des modèles de cette architecture, rappelée à sa pureté primitive et dégagée de tous les accessoires dont la renaissance l'avait surchargée, il n'y avait que mauvais goût.

Les admirables monuments dont nos pères avaient converti la France pendant les XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, déjà peu appréciés dans les XVI^e et XVII^e, n'apparaissaient dans le XVIII^e que comme des preuves de leur ignorance. Voltaire, dans un pamphlet intitulé : *ce qu'on devrait faire et ce que l'on ne fait pas*, passant en revue tout ce que commanderaient les embellissements de Paris, au milieu des reproches qu'il adressait à ses contemporains, les accusait, de la meilleure foi du monde, de ce que *leur principal temple était d'une architecture barbare*; or, c'était NOTRE-DAME-DE-PARIS, moins remarquable, il est vrai que beaucoup de nos cathédrales gothiques, et, disons-le avec orgueil, moins remarquable que Saint-Etienne d'Auxerre, mais enfin l'un des chefs-d'œuvre du style ogival, qui lui paraissait *d'une architecture barbare*.

Soufflot devait sacrifier au goût de son siècle ; s'il eût présenté un plan dans le style de nos antiques cathédrales , son plan eût été rejeté à l'unanimité.

La réaction en faveur du gothique a peut-être été trop loin, et, par une admiration trop exclusive pour les monuments des siècles passés, que nous croyons seuls bien appropriés à notre culte , nous nous donnons presque autant de tort que les contemporains de Soufflot par leur dédain pour les sublimes conceptions de l'architecture ogivale. Le vieux roman même et le style carlovingien avec ses chapiteaux pseudo-corinthiens et pseudo-ioniens . trouvent des fanatiques qui céderaient l'église de Sainte-Geneviève pour un débris sauvé des ruines du moyen âge. Avec plus de raison nous accorderions notre admiration à tout ce qui est beau.

On ne peut se dissimuler que nos anciennes cathédrales, avec leurs forêts de piliers et le demi jour de leurs vitraux peints , frappent plus l'imagination que les monuments dessinés sur le modèle des plus beaux temples de la Grèce ou de Rome antique ; mais notre religion qui, par cela même qu'elle est vraie, peut exister sous tous les climats et s'accommoder de toutes les formes de gouvernement , n'exige pas , pour son culte, un style d'architecture qui lui soit particulier ; Saint-Pierre de Rome n'a rien de commun avec le dôme de Milan ; Saint-Marc de Venise ne ressemble pas à la cathédrale de Cologne ; l'architecture mauresque des églises du midi de l'Espagne diffère de celle de nos vieilles églises de France et nos solennités perdent bien peu de chose à ces différences. Le sacrifice de la messe n'eût pas inspiré moins de respect sous les voûtes de Sainte-Geneviève que sous celles de Notre-Dame.

Ce sont les dogmes du christianisme qui en font la beauté. Sans doute il est de la dignité d'un grand peuple de consacrer des temples majestueux à son Dieu ; sans doute nous préférerons toujours pour nos églises les sombres beautés du style ogival à tout ce que l'architecture grecque peut offrir de plus gracieux ; mais , qu'importe la forme du temple pendant la célébration des mystères ? Au moment de l'élévation , la chapelle de roseaux , dressée par le missionnaire au milieu de quelques huttes de sauvages, ne paraîtra pas moins auguste que la plus magnifique des basiliques.

La religion n'était donc pas sérieusement intéressée à ce que l'édifice élevé par notre compatriote fût grec ou ogival ; nous sommes riches en églises de ce dernier genre , et nous devons conserver de la

reconnaissance pour l'architecte qui a doté Paris d'un monument qu'Athènes eût préféré à son Parthénon, pour la beauté des formes et la correction du dessin.

V.

Les plans de Soufflot étant approuvés, on se mit de suite à l'œuvre ; mais le sol sur lequel l'édifice devait être assis ayant été jadis profondément excavé par des tuiliers pour en extraire de l'argile, et les larges fosses éparses çà et là se trouvant remplies de terres rapportées et de décombres, il fallut des dépenses inouïes pour assurer les fondations.

Ce ne fut qu'en septembre 1764 que, la crypte étant achevée et le monument s'élevant à deux mètres au-dessus du sol, Louis XV, environné de toute sa Cour se rendit à l'abbaye Sainte-Geneviève pour poser la première pierre de la première colonne.

Une immense décoration figurait le péristyle et la cérémonie fut on ne peut plus imposante, mais de tristes pressentiments l'assombrissaient.

On n'a jamais connu l'auteur des distiques suivants qui furent alors répandus dans Paris :

Templum augustum, ingens reginâ assurgit in urbe,
 Urbe et patronâ Virgine digna domus.
 Tarda nimis Pietas, vanos moliris honores,
 Non sunt hæc cœptis tempora digna tuis ;
 Ante Deo in summâ quam templum erexeris urbe
 Impietas templis tollet et urbe Deum.

Un temple auguste, immense s'élève dans la ville royale, temple digne de cette grande cité et de la vierge, sa patronne. Ah ! piété trop tardive, tes nobles efforts seront impuissants ; les temps où nous vivons ne conviennent pas à de telles entreprises ; avant que ce monument consacré à Dieu soit achevé, l'impiété aura chassé Dieu de ses temples et de Paris.

Cette prophétie ne doit pas nous surprendre ; il n'était pas besoin d'une grande sagacité pour présager les malheurs dont l'impiété nous menaçait ; dès 1764 on entendait gronder l'orage, et il était facile de prévoir la part que voudrait prendre à des changements devenus nécessaires la foule inintelligente des philosophes du XVIII^e siècle.

Nos vieilles institutions croulaient de toutes parts, elles ne répondaient plus aux besoins que les progrès de la civilisation avaient fait

naître ; beaucoup avaient perdu leur raison d'être ; il n'en était pas d'elles comme de ces bases fondamentales de toute société, la religion, la famille et le droit sacré de propriété. Plusieurs pouvaient être modifiées et devaient l'être. Malheureusement, ce que les hommes sages craignaient arriva, des brouillons pour qui rien n'était sacré, à qui tous les moyens étaient bons pour parvenir à leurs fins, s'emparèrent du mouvement et entraînent la France trompée bien au-delà de ses vœux (a). Orgueilleux sophistes, ils crurent pouvoir porter la hache de la réforme dans le temple même de l'Éternel ; ils crurent pouvoir modifier des dogmes immuables comme le Dieu dont ils émanent et, tandis qu'ils promettaient la liberté, leur tyrannie s'imposant à la conscience, contraignait la France entière à être impie comme eux !

L'église de Sainte-Geneviève était à peine terminée qu'en effet, pendant deux ans, le gouvernement qui, par la terreur, s'imposa à notre patrie, a pu littéralement chasser Dieu de ses temples et de la France entière, et nos pères ont su ce qu'il en coûtait à un peuple pour abandonner son Dieu.

En attendant ces catastrophes dont si peu d'années nous séparaient, l'église de Sainte Geneviève s'élevait et, malgré tous les obstacles qui

(a) Un des documents historiques le plus curieux de cette époque, c'est la conversation de Champfort, qui nous a été conservée par Marmontel dans le 14^e livre de ses Mémoires.

Ceux qui veulent se former une idée juste de la marche de la première révolution et rechercher comment, de la pensée de sages réformes, la France fut entraînée jusqu'aux horreurs de 1793, ne peuvent pas faire de lecture plus instructive.

Nous en citons un passage qui démasque l'affreuse perversité de ces hommes que quelques écrivains osent préconiser aujourd'hui comme les fondateurs de nos libertés. C'est Champfort qui parle. Après avoir dit que l'on saurait bien faire vouloir au peuple ce qu'il ne voulait pas le moins du monde, il continue en ces termes :

« Sachez que tous nos orateurs de la tribune ne sont rien en comparaison de » ces Démosthènes à un écu par tête, qui, dans les cabarets, dans les places pu- » bliques, dans les jardins, sur les quais, annoncent des ravages, des incendies, » des villages saccagés, inondés de sang, des complots d'affamer et d'assiéger » Paris. C'est là ce que j'appelle des hommes éloquents. L'argent, surtout, et l'es- » poir du pillage, sont tout puissants parmi ce peuple. Nous venons d'en faire » l'essai au faubourg Saint-Antoine, et vous ne sauriez croire combien peu il en » a coûté pour faire saccager la manufacture de cet honnête Réveillon qui dans » ce même peuple, faisait subsister cent familles. Mirabeau soutient plaisamment » qu'avec un millier de louis on peut faire une jolie sédition. »

Et nunc intelligite... erudimini.

lui étaient suscités, Soufflot n'en poursuivait pas avec moins de courage l'achèvement de son œuvre.

Ses envieux lui reprochèrent de faire payer quinze francs le mètre superficiel de taille pour ses travaux, alors qu'on le payait beaucoup moins cher pour les bâtiments ordinaires; cachant leurs vues hostiles sous les grands mots d'utilité publique et d'économie, ils trompèrent le ministre séduit par des marchés moins dispendieux en apparence et pourtant ruineux, puisqu'ils peuvent compromettre la solidité des plus beaux monuments.

Soufflot fut obligé de céder, mais la diminution des prix fit que les ouvriers ne taillèrent plus les pierres avec le même soin; l'architecte ne pouvait pas assister à la pose de chaque assise, il fut trompé. Les joints paraissaient parfaitement finis et réguliers; rien ne laissait soupçonner qu'au lieu de rendre parfaitement planes les pierres de toutes les assises, de telle sorte que les surfaces horizontales se touchassent par tous les points, ce qui constitue la parfaite solidité, quelques-unes avaient été évidées en ne régularisant que les bords extérieurs pour épargner de la peine et du temps.

Cette fraude fut la seule cause des accidents qu'essuyèrent par suite les piliers du dôme (a).

Son ennemi le plus acharné fut Patte, qui lui avait eu les plus grandes obligations et qui, cependant, remplissait tous les journaux du temps de dissertations, pour prouver que la construction du dôme de Sainte-Geneviève était impossible dans les conditions du plan, imprudemment proposé, disait-il, et plus imprudemment adopté, parce que les piliers n'étaient pas de force à le porter et que les murs ne résisteraient pas à la poussée des voûtes. Ganthey, ingénieur des ponts-et-chaussées, et l'abbé Bossut, de l'académie des sciences, prirent la défense de Soufflot; Rondelet prouva mathématiquement que les piliers porteraient, sans inconvénient, une masse double de celle qui devait leur être imposée et que les voûtes sphériques n'avaient pas de poussée; Patte riposta aux chiffres par des injures.

Ces tracasseries, que Soufflot prit trop à cœur, empoisonnèrent les dernières années de sa vie; sa santé devint chancelante et il fut atteint d'une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau. Son dernier ouvrage est cependant encore digne de lui. Au devant de Saint-Geneviève devait régner une place semi-circulaire formée par deux bâtiments destinés à des services publics. Il put élever l'un d'eux, l'Ecole

(a) Nous empruntons ces détails à la notice sur Soufflot, par M. Alavoine.

de droit, et, par reconnaissance, en raison du désintéressement qui lui avait fait refuser l'honoraire dû à l'architecte, la Faculté de droit affranchit de tous frais d'inscriptions les membres de sa famille et leurs descendants qui voudraient fréquenter l'école. (a)

Les travaux de l'église de Sainte-Geneviève ne furent conduits par lui que jusqu'à la naissance du dôme. Il mourut à Paris, sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, le 29 août 1780, âgé seulement de 67 ans (b).

Son corps fut provisoirement déposé dans un des caveaux de l'ancienne église de Sainte-Geneviève. Lorsque le curé de Saint-Germain en fit la présentation, l'abbé de Sainte-Geneviève lui adressa l'allocution suivante au nom de sa Communauté :

« Monsieur le curé,

» La perte de l'homme célèbre dont vous nous remettez la dépouille
 » mortelle est un véritable sujet de douleur pour tous ceux qui ché-
 » rissent les talents et les arts ; mais qui peut le sentir plus vivement
 » que nous sous les yeux et en faveur desquels il a déployé cette har-
 » diesse, cette élévation de génie, ce goût sûr et exquis, cette science
 » profonde de son art qui l'ont rendu le rival des plus fameux archi-
 » tectes dont se vante l'antiquité grecque et romaine ? Semblable à
 » ce Béséléel que le Seigneur avait choisi pour construire son taber-
 » nacle, il a été rempli de l'esprit de sagesse et d'intelligence pour
 » produire des ouvrages dignes de la majesté du Dieu auquel ils de-
 » vaient être consacrés et de la magnificence des rois qui lui en avaient
 » confié le soin.

» Mais quels éloges pourrais-je faire ici de ses vastes talents qui ne
 » fussent au-dessous de l'idée que nous en donne la vue de ce monu-
 » ment auguste dont la richesse contraste d'une manière si sensible
 » avec la simplicité du temple antique dans lequel nous le recevons.
 » Hélas ! cet édifice superbe semble aujourd'hui se couvrir de deuil et

(a) M. Emile Soufflot de Magny, ancien procureur du roi à Melun, sous la restauration, a profité de cette franchise, qui fut réclamée comme un honneur par sa famille.

(b) Soufflot habitait, dans le jardin des Tuileries, l'hôtel de l'intendance des bâtiments, situé au bout de la terrasse des Feuillants, près de l'ancienne Orangerie, et qui est détruit aujourd'hui. C'était là que, chaque dimanche, il réunissait tous les membres de sa famille qui se trouvaient à Paris et ses nombreux disciples, et c'était à la tête de ce cortège qu'il se rendait aux offices de Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des Tuileries.

- » partager notre douleur. Qui peut en voir les magnifiques ébauches
- » sans regretter que son illustre auteur n'ait pu le conduire à sa perfection.
- » Ce sera au moins pour nous une consolation de posséder les cendres de ce grand artiste et d'avoir l'espérance de les transporter un jour à la suite de celle de la patronne du royaume, avec celle de Larochehoucaud et de Descartes, dans le temple qui doit être un monument éternel de sa gloire.
- » En attendant ce moment heureux, nous adressons nos vœux au Seigneur pour qu'il soit placé lui-même comme une pierre vivante dans cet édifice dont Jésus-Christ est tout à la fois l'architecte et la pierre fondamentale. Les vertus morales qui lui ont procuré tant d'illustres amis nous en inspirent le désir, et la piété chrétienne dont il a donné des preuves si touchantes, surtout dans ses derniers jours, la patience pleine de religion avec laquelle il a supporté ses longues infirmités nous en donnent l'espérance. »

Aucun monument ne fut élevé sur sa tombe ; il n'était que provisoirement dans la petite église de Sainte-Geneviève ; seulement une plaque de cuivre sur son cercueil portait l'inscription suivante :

Ici est le corps de messire Jacques-Germain Soufflot, chevalier de l'ordre du roi, architecte de Sa Majesté et de la nouvelle église de Sainte-Geneviève ; intendant général des bâtiments du roi, honoraire associé de l'académie de peinture et de sculpture, contrôleur général des bdtiments de la ville de Lyon, membre de son académie, de celle de Rome, de Marseille, etc., décédé le 29 août 1780, âgé d'environ 67 ans.

Nous n'avons pas le droit de nous plaindre de ce que l'on aurait confondu dans *l'et cætera* sa qualité de membre associé de l'académie d'Auxerre, berceau de sa famille, car, malheureusement, cette académie qui, indépendamment de Soufflot, comptait parmi ses associés et membres correspondants, Haller, Monge, l'abbé Lebeuf, Lacurne de Sainte-Pallaye, Beauzée, Sedaine, l'abbé Aubert et un assez grand nombre d'autres savants et d'autres littérateurs, avait cessé d'exister dès 1777.

Le caractère de Soufflot était un peu vif, on pourrait même dire un peu brusque, mais son cœur était excellent, aussi le nommait-on le Bourru-Bienfaisant. L'Annuaire de l'Yonne de 1841, dans une notice sur l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, rappelle un fait qui prouve à la fois sa brusquerie et sa bonté.

Dans un de ses voyages à Auxerre, les Bénédictins de Saint-Germain le conduisirent dans leur église, où des travaux exécutés à la voûte de

la nef et dirigés par M. Albeyspère , architecte à Auxerre , venaient d'être terminés.

L'axe de la nef n'était pas le même que celui du chœur ; l'architecte, qui ne pouvait changer cet état de choses , avait , par des arêtes heureusement contrariées, dissimulé , autant que possible , ce que l'on considérerait comme une imperfection ; mais le défaut de régularité n'échappa pas à Soufflot, qui s'écria : *Bon Dieu , messieurs , à quel âne avez-vous confié ces travaux ?* C'est à moi , dit modestement et en toute humilité M. Albeyspère qui se trouvait près de lui et qui expliqua au grand architecte l'état ancien et ce qu'il avait fait. Sans la moindre hésitation , Soufflot , lui prenant affectueusement les deux mains , rétracta les mots bien durs qui lui étaient échappés en lui adressant rondement ces paroles consolantes : *Oh ! oh ! mais c'est moi qui suis l'âne pour n'avoir pas aperçu cela de suite ;* puis il invita M. Albeyspère à dîner avec lui le lendemain , le fit placer à table à côté de lui et ne cessa de le complimenter sur ce que son procédé avait d'ingénieux.

Outre les nombreux monuments auxquels son nom est attaché , il nous reste de Soufflot : 1° une suite de plans , coupes , profils , élévations géométrales et perspectives de trois temples antiques près de Pæstum , mis au jour par les soins de G. M. Dumont , en 1764 ; 2° œuvre ou recueil de plusieurs parties d'architecture , Paris 1767 , 2 vol. grand in-fol. avec 250 planches ; 3° élévations et coupes de quelques édifices de France et d'Italie , dessinées par feu M. Soufflot et publiées par M. Dumont , Paris 1781 , in-fol. Il avait , de plus , laissé dans ses papiers un tableau comparatif de la force et de la densité des marbres et des pierres des principales carrières de France , avec le dessin de la machine qu'il employait à ses expériences.

Bien que sa passion pour l'architecture semble l'avoir complètement absorbé , son séjour en Italie lui avait donné du goût pour la littérature italienne ; ses amis ont connu de lui des traductions en vers de quelques passages de Métastase qui ne manquent ni de grâce ni de précision. On lui attribue ces quatre vers dans lesquels il se serait peint lui-même et qui ont été placés au bas d'un de ses portraits :

Pour maître , dans son art , il n'eut que la nature ;
Il aimait qu'aux talents on joignit la droiture ;
Plus d'un rival jaloux , qui fut son ennemi ,
S'il eût connu son cœur , eût été son ami.

Comme Soufflot était essentiellement un homme d'ordre , la juste rétribution qu'il obtint de ses nombreux travaux lui permit , malgré

son désintéressement et tout en laissant une fortune notable à deux frères et à cinq sœurs, de faire des legs assez considérables à quelques amis. Joseph Vernet fut son exécuteur testamentaire (a).

VI.

Après la mort de Soufflot, Rondelet, associé à ses travaux et son ami, fut chargé de la direction de Sainte-Geneviève. Il ne changea rien aux plans du maître, sauf une légère modification qu'il se permit dans l'ordonnance de la colonnade environnant le dôme ; mais, si nous comparons ce qui existe aujourd'hui avec le plan de Soufflot, que plusieurs gravures nous ont conservé, nous ne pouvons applaudir à cette modification.

On ne tarda pas à subir les conséquences de la parcimonie qui avait été cause du peu de précision dans la taille des pierres des piliers ; il s'y manifesta d'inquiétantes fissures.

Il est aujourd'hui bien reconnu que ces accidents ne pouvaient être attribués à un vice du plan et que l'on ne peut les imputer qu'à la négligence, peut-être même à la connivence de l'entrepreneur dont une fâcheuse réduction de prix avait diminué les exigences à l'égard de ses ouvriers.

Mais quelle qu'en fût la cause, on devait s'inquiéter et on s'inquiéta de ces mouvements ; aussi, reprenant en sous-œuvre les appuis du dôme, mais en s'écartant du dessin de Soufflot, on le fit reposer sur quatre piliers octogonaux, sans qu'il ait été ébranlé le moins du monde par cette hardie réparation, tant son ensemble était bien ordonné (b).

(a) Les deux frères de Soufflot, qui lui survécurent, furent M. Soufflot des Biches, lieutenant du bailliage d'Irancy, et M. Soufflot-Palotte, marié à Thérèse Bailly de Monthyon. La veuve de M. Soufflot-Palotte a laissé son nom à la rue Thérèse, au coin de laquelle était sa maison d'habitation à Auxerre. Elle mourut sous l'Empire. C'est principalement aux largesses de sa généreuse piété que nous devons la promptitude avec laquelle l'église de Saint-Eusèbe, sa paroisse, qui avait été, pendant la révolution, convertie en écurie, puis en magasin à fourrages, fut repavée, vitrée, munie d'autels, de vases sacrés et de tous les ornements que commande la pompe du culte.

(b) En 1795, on répandit cependant le bruit que la lanterne du dôme vacillait et les propriétaires des maisons voisines craignant d'être écrasés sous la masse de l'édifice qui, suivant eux, menaçait ruine, portèrent leurs plaintes au comité de salut public.

M. Arago, dont la vaste mémoire possède tant de souvenirs scientifiques, a ra-

La substitution de ces lourds piliers aux légers appuis de Soufflot fut une idée malheureuse, les masses qui supportent le dôme contrastent désagréablement aujourd'hui avec les sveltes, gracieuses et légères colonnes qui soutiennent le reste de l'édifice et la partie qui semblerait commander le plus d'ornementation s'en trouve complètement dénudée.

Le mal est irréparable, personne n'oserait tenter une seconde réparation pour rendre au dôme de Sainte-Geneviève les piliers triangulaires munis de leurs colonnes qui se mariaient si bien avec la disposition générale du monument.

Au surplus, malgré cette defectuosité et telle qu'elle est, l'église de Sainte-Geneviève reste l'un des plus beaux monuments de Paris et le plus pur modèle, parmi nous, de cette architecture qui a produit les monuments antiques dont les ruines nous frappent encore aujourd'hui d'admiration.

L'édifice était pour ainsi dire terminé ; on n'avait plus à s'occuper que des intérieurs, lorsque la première révolution éclata et fit douter si jamais l'église de Sainte-Geneviève serait consacrée au culte.

VII.

Quelle sera dans l'avenir la destination de ce somptueux monument dont la majestueuse élégance attire d'abord les regards du voyageur

conté à M. Larabit que le comité chargea le savant Prony d'observer avec soin les prétendus mouvements du dôme et de la lanterne.

M. Prony fit établir solidement une excellente lunette d'approche sur la partie du dôme des invalides faisant face au dôme de Sainte-Geneviève. Il braqua sa lunette sur le sommet de la lanterne de ce dôme et s'appliqua à l'assujétir d'une manière invariable. Il marqua avec soin plusieurs points fixes, comme cheminées, flèches et angles de toiture dans la direction de l'axe de la lunette. Ses premières observations lui firent regarder comme certain que la lanterne avait des oscillations et des mouvements multipliés ; le bruit s'en répandit, augmenta la terreur du quartier et on ne sait trop quel parti aurait pris le comité ; mais le savant observateur continua ses remarques pendant un grand nombre de jours. On était alors en été ; bientôt il reconnut une certaine périodicité dans les mouvements apparents de la lanterne et découvrit que ces mouvements coïncidaient avec la chaleur du jour et la fraîcheur du soir ; que le soleil, dilatant la plaque métallique du dôme des invalides sur laquelle la lunette était fixée, faisait éprouver à cette lunette les mouvements que l'on imputait à la lanterne. Le second rapport de Prony fut affirmatif et concluant sur la parfaite immobilité du dôme, et l'église de Sainte-Geneviève fut sauvée.

arrivant à Paris ? Nous l'ignorons ; ce qui , malheureusement est certain, c'est que ce temple, consacré à Dieu, sous l'invocation de Sainte-Geneviève, ne recevra jamais le précieux dépôt qui devait lui être confié. Le souvenir des bienfaits de la sainte ne put protéger ses vénérables reliques contre la fureur sacrilège d'une population égarée qui, en 1793, les traîna dans l'égoût Montmartre, à la honte de cette civilisation dont on vantait les progrès ; il ne nous reste plus, de la patronne de Paris, que le cercueil en pierre dans lequel son corps fut déposé au moment de sa mort et que conserve une chapelle de Saint-Etienne-du-Mont. Jamais les ossements de sainte Geneviève ne reposeront sous le dôme élevé en son honneur ; il n'est plus au pouvoir des hommes de les retrouver, ils ne reparaitront que dans le jour solennel

Où ces restes sans nom que, d'un bras impuissant,
Le temps et les mortels poussent vers le néant,
Plus que tous les soleils semés dans l'étendue,
Fixeront du Très-Haut l'infatigable vue (1).

La révolution imposa à l'église de Sainte Geneviève le nom de *Panthéon* ; elle la dédiait ainsi à tous les dieux à une époque où on avait bien de la peine à en reconnaître un seul. Un décret de la constituante du 4 avril 1791 la destina à la sépulture des grands hommes avec cette inscription sur la frise de son péristyle :

AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE.

Ce décret fut rendu au moment de la mort de Mirabeau ; l'article 2 portait que le corps législatif déciderait seul à quels hommes cet honneur serait décerné, et, par l'article 3, Honoré Riquetti Mirabeau en fut proclamé digne ; sa dépouille mortelle fut donc portée en grande pompe au Panthéon ; elle ne devait pas y demeurer longtemps.

Le 30 mai 1791, il fut décrété que Voltaire recevrait le même honneur ; ses restes, extraits de sa sépulture dans l'église de l'abbaye de Scellières, furent conduits à Paris et, le 10 juillet 1791, déposés dans la crypte où reposait Mirabeau avec un cérémonial tout payen qui reçut le nom d'*apothéose de Voltaire*. Lanjuinais, Couturier et Gombette

(a) Tréneuil, élégie sur la violation des tombeaux de Saint-Denis.

s'étaient opposés à cette profanation, mais Treillard enleva les suffrages en s'écriant : *Voltaire a prédit cette révolution dont nous sommes témoins ; il l'annonçait telle que nous la voyons , c'est à lui que nous la devons , et il est un des premiers à qui vous devez les honneurs que vous destinez aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie.*

Quoique Voltaire ait eu des supérieurs dans tous les genres qu'il aborda et qu'il ait été seulement , suivant l'heureuse expression de celui qui a le mieux caractérisé son génie , *l'homme du monde qui eut le plus de l'esprit dont tout le monde a* , ce qui explique ses succès, personne ne lui refuserait une place brillante sur un parnasse français , malgré l'impiété systématique qui lui fit briser la corde la plus harmonieuse de sa lyre ; mais on ne comprendra jamais qu'il ait pu être placé au rang de ceux qui ont bien mérité de la patrie.

Bien mérité de la patrie ! L'homme qui , dans sa correspondance avec le roi de Prusse , applaudissait à nos revers ! Bien mérité de la patrie ! l'homme qui , dans un poème burlesque , chercha à déshonorer l'héroïne dont le courage surnaturel délivra la France du joug de l'Angleterre ! (a) Mais Voltaire avait un grand mérite aux yeux de ceux qui lui décernaient un tel triomphe ; on pouvait le considérer comme le patriarche de ces sophistes du XVIII^e siècle qui avaient déclaré une guerre à mort à la religion. Du reste, était-il l'ami, le bienfaiteur du peuple ? On pourra juger de sa bienveillance pour les classes pauvres par ce seul trait.

Le clergé avait jadis , à côté de toutes les églises , des écoles gratuites dans lesquelles un grand nombre d'enfants étaient appelés à

(a) M. le comte du Dessand, qui passa à Auxerre les dernières années de sa vie, avait connu Voltaire et se plaisait à raconter les anecdotes piquantes qu'il connaissait sur le compte du philosophe de Ferney.

Nous avons retrouvé la plupart de ces anecdotes dans le *Voltaire*, en 95 vol. in-8°, que les frères Delangle publièrent en 1828 ; mais il leur en est échappé une qui mérite la publicité, et que nous croyons encore inédite.

Dans un souper à Cyrey, dont madame du Châtelet faisait les honneurs, Voltaire lisait un chant de sa Jeanne d'Arc, et les rires approbateurs de ses convives flattaient singulièrement la vanité de l'amphytrion, lorsqu'un Anglais, plus sensé que les gentilshommes français qui applaudissaient aux sarcasmes anti-nationaux du poète, lui adressa, à brûle-pourpoint, cette singulière apostrophe : *Monsieur, ce que je viens d'entendre est délicieux ; mais si Virgile se fût avisé de faire un poème burlesque sur Clélie, je crois que l'on aurait fouetté Virgile aux quatre coins de Rome, et je crois que l'on aurait bien fait.*

recevoir les bienfaits de l'instruction. Nos longs troubles civils et nos guerres étrangères avaient anéanti les fondations à l'aide desquelles on entretenait ces utiles établissements. A la fin du xvii^e siècle et dans le cours du xviii^e, le clergé multipliait ses efforts pour les relever ; de nombreuses corporations se formaient sur le modèle de celle fondée par le vénérable de Lasalle, chanoine de Reims, et se vouaient à l'instruction des enfants. Piqués d'une noble émulation, les gentils-hommes qui avaient le bon esprit d'habiter leurs terres, y fondaient des écoles ; Voltaire, riche seigneur chatelain de la terre de Ferney, ne pouvait rester en arrière de ce mouvement, il établit donc une école, mais voici, à cet égard, le fond de sa pensée exprimée dans son dictionnaire philosophique au mot fertilisation, § 16.

« Plusieurs personnes ont établi des écoles dans leurs terres ; j'en ai » établi moi-même, mais *je les crains*. Je crois convenable que *quelques » enfants* apprennent à lire, à écrire et à chiffrer, mais que le *grand » nombre* et surtout *les enfants des manœuvres* ne sachent que *cultiver*, » parce qu'on n'a besoin que d'une plume pour deux ou trois cents » bras. »

Il est évident que si jamais Voltaire eût été républicain, il eût voulu l'être à la façon de ces républicains de l'antiquité qui, pour la culture des terres et l'exercice de tous les métiers, avaient, non pas des concitoyens, mais des esclaves qu'ils traitaient avec autant d'égards, à peu près, que les animaux domestiques ; ce qui n'empêche pas certains hommes de nous présenter Voltaire comme un dieu que l'on devrait adorer pour les prétendues lumières qu'il aurait répandues, tandis qu'un Lasalle, par exemple, n'obtiendrait d'eux que la qualification d'éteignoir. (a)

Voltaire n'en eut pas moins les honneurs du Panthéon.

Les sectateurs de Rousseau de Genève ne pouvaient supporter l'état d'infériorité auquel cette distinction semblait condamner leur idole, et ce fut à grands cris qu'ils réclamèrent pour elle une semblable apo-théose.

(a) Les bedeaux de nos églises sont munis d'une longue verge surmontée de la flamme servant à allumer les cierges qui brillent sur nos autels comme souvenir des catacombes et comme symbole de la charité qui doit embraser nos cœurs et de la foi qui doit éclairer nos âmes ; la même verge porte l'éteignoir qui sert à éteindre ces cierges après les offices. Les frondeurs de la religion ont trouvé très-spirituel de donner cet éteignoir pour blason à toutes les personnes pieuses. Eteignoir, éteignoir, voilà l'épithète redoublée dont le plus ignorant des mauvais rédacteurs de nos mauvais journaux ne manquera jamais d'affubler, sans façon, l'homme le plus instruit, pour peu qu'il le soupçonne d'aller à la messe.

Le 27 août 1791, un décret de l'assemblée fit droit à leur trop juste demande; le tombeau de Jean-Jacques fut placé près de celui de Voltaire; leurs ombres durent s'indigner de ce rapprochement, car ces deux philosophes avaient toujours témoigné l'un pour l'autre le plus profond mépris, et, en cela seul, ils avaient parfaitement raison tous les deux.

Par ordre de la Convention, le corps de Lepelletier de Saint-Fargeau fut aussi placé dans le monument consacré aux grands hommes. Entraîné, malgré lui, dans un vote fatal, son seul titre à cet honneur, que sa famille regardait comme une flétrissure, fut d'avoir été le martyr bien involontaire de la cause qu'il avait embrassée.

Enfin, pour que rien ne manquât à la honte de cette époque, un décret du 5 frimaire an II (25 novembre 1793) fit de Marat un grand homme. Marat, dont aucun mérite, quel qu'il fût, ne racheta les vices, *monstrum nullâ virtute redemptum a vitiis*, si l'on peut se contenter de l'expression vices en se rappelant ses crimes, Marat fut conduit au Panthéon! Marat devint un des dieux de ce temple! et pour nous donner un exemple de plus de l'instabilité des faveurs populaires, le même décret qui ouvrait au cercueil de Marat les portes du Panthéon, ordonnait l'expulsion des restes de Mirabeau, dont une populace ameutée dispersa les déplorables débris.

Avec plus de justice, les restes de Marat furent expulsés après la journée de thermidor.

Ces saturnales ne pouvaient pas durer.

Le 20 février 1806, les églises de Saint-Denis et de Sainte-Geneviève furent rendues au culte par un même décret impérial. La première fut consacrée à la sépulture des empereurs, et trois autels expiatoires y furent érigés à la mémoire des trois races royales dont les tombeaux avaient été profanés; la seconde fut affectée à la sépulture des grands dignitaires et grands officiers de l'empire, des sénateurs, des grands officiers de la Légion-d'Honneur, et des citoyens qui auraient rendu d'éminents services à l'Etat.

Le gouvernement de la restauration, rendant les corps de Voltaire et de Jean-Jacques à des sépultures plus modestes, accorda Sainte-Geneviève à la corporation des missionnaires, pour les exercices de la prédication, et pour que cette église fût munie d'un clergé. L'ordonnance qui consacre cette nouvelle destination est du 12 décembre 1821.

S'il était un cercueil qui dût reposer dans les cryptes de Sainte-Geneviève, c'était bien celui de Soufflot; il avait été oublié dans le caveau

de l'ancienne église de l'abbaye où il avait été déposé (a), et sa mémoire était privée d'un honneur qui lui était dû bien légitimement. Justice lui fut enfin rendue. Un service solennel fut célébré pour le repos de son âme, le 25 février 1829, et, à la suite, son corps fut transféré dans une des chapelles basses du monument que l'on devait à son génie. Cette cérémonie fut honorée par un grand concours d'hommes d'Etat, d'académiciens, d'architectes ; à la tête du cortège, on distinguait plusieurs membres de la famille de Soufflot, M. Soufflot de Mérey, M. Jules Soufflot, M. Soufflot de Magny, procureur du roi à Melun ; M. le capitaine du génie Larabit, M. le conseiller Gilet, ancien notaire, M. le baron de Baillyet, intendant militaire, M. le vicomte de Cormenin, membre de la chambre des députés, tous ses neveux ou petits-neveux. MM. Paradis, receveur de l'enregistrement, et Mondot de Lagorce, ingénieur en chef, beaux-frères de M. Soufflot de Magny, manquaient à cette réunion ; ils étaient, alors, employés trop loin de la capitale.

Ce fut sous la restauration que les admirables peintures qui décorent la coupole de Sainte-Geneviève, et qui sont dues au pinceau de Gros, furent exécutées ; à la même époque, le dôme fut surmonté d'une croix dorée qui dominait tous les édifices de Paris.

Ce signe de salut et de vraie liberté offusquait les regards de ces hommes dont tout symbole religieux offense l'orgueilleuse, mais bien aveugle raison, et ils se flattaient de l'espoir de le renverser bientôt.

(a) La vieille église de Sainte Geneviève avait été démolie dans la révolution, l'abbaye n'existait plus, elle était remplacée par le lycée Napoléon et les religieux étaient dispersés, il n'y avait plus de traditions, et probablement le lieu où reposaient les restes de Soufflot fût resté ignoré sans une circonstance due tout à fait au hasard.

Un jour, en 1808, quelques élèves du lycée Napoléon s'avisèrent d'escalader un mur et de parcourir les ruines de l'église. Dans un caveau près de la tour qui était restée debout, ils découvrirent un cercueil sur lequel une plaque de cuivre indiquait le nom de Soufflot.

Il y avait alors au lycée Napoléon trois petits-neveux de Soufflot, M. Jules Soufflot, qui fut depuis administrateur des messageries, un autre Soufflot, mort officier d'artillerie dans la campagne de Russie, et M. Larabit, aujourd'hui représentant du peuple. L'identité du nom inscrit sur le cercueil avec celui de plusieurs de leurs camarades frappa les élèves ; on en parla ; M. Wailly, proviseur du lycée, descendit dans le caveau et reconnut que le cercueil était bien celui placé dans le tombeau provisoire du grand architecte. On le dégéa, on prit des mesures pour le garantir de tout accident et c'est ainsi que vingt ans après il a pu être placé dans la crypte du monument qu'il avait élevé.

Aussi, dès 1828, dans les rêves de bouleversement par lesquels il termine son poème de la *Villégiade*, Barthélemy faisait retentir à l'avance ce cri de triomphe qui semble échappé de l'enfer :

Panthéon, ta croix d'or s'éclipse de ton dôme!

Son pressentiment ne le trompait pas. La révolution de 1830 éclate et, par une inexplicable inconséquence, le même peuple, qui plaçait des croix sur les sépultures de ceux qui avaient succombé dans la lutte, était poussé à renverser celles qui surmontaient nos églises, et obéissait à l'impulsion qui lui était donnée.

Pour son malheur et celui de la France, la révolution de 1830 commença sous les auspices de l'impiété, dont les ravages hâtèrent la diffusion de ces malheureuses idées subversives de tout ordre, et qui rendent tout gouvernement impossible, quelle que soit sa forme. Le chef que se donna la révolution de 1830, eut certainement bien voulu changer la fâcheuse direction qui lui était imprimée et tous ses efforts tendirent vers ce but, mais sa tâche était rude. En ce qui concerne l'église Sainte-Geneviève, il fut contraint de signer l'ordonnance du 28 août 1830, qui abroge le décret impérial du 26 février 1806, l'ordonnance royale des 21 décembre 1821, et, rétablissant l'inscription : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, dispose, article 1^{er}, que les restes des grands hommes qui ont bien mérité de la patrie, seront déposés au *Panthéon*, et, article 2, qu'il sera pris des mesures pour déterminer à quelles conditions et dans quelles formes ce témoignage de la reconnaissance publique serait décerné au nom de la patrie.

Un projet de loi, à ce sujet, fut présenté, le 11 novembre 1830, à la chambre des députés, il ne fut l'objet d'aucun rapport; en 1831, M. Salverte fit une proposition qui fut prise en considération, discutée en assemblée générale, puis retirée par son auteur. Le 8 mars 1833, M. Delaborde proposa de faire revivre le décret du 4 avril 1791, mais il ne fut pas donné suite à sa proposition. La chambre des députés avait enfin compris que l'on ne crée pas des grands hommes par décret, et que la génération présente n'a pas le droit d'imposer à celles qui la suivront, les noms de ceux que la postérité peut seule inscrire dans les fastes qui nous conservent les titres des bienfaiteurs de leur patrie, et des héros ou des savants qui l'ont illustrée.

La conséquence forcée de l'ordonnance de 1830, fut de rendre l'église de Sainte-Geneviève, redevenue le Panthéon, bien peu apte à l'exercice du culte; d'ailleurs, comme pour ôter toute idée d'une con-

sécration nouvelle de ce monument à la religion, la croix glorifiée sculptée sur le tympan de son fronton, fut effacée pour faire place à un bas-relief que les artistes admirent comme un chef-d'œuvre, mais dont le mérite d'exécution ne sauve pas l'inconvenance. D'après le caprice d'un ministre, une statue de la *gloire* devait trôner sur le dôme, heureusement, ce projet est resté sans exécution (a).

La révolution de 1848 a laissé l'église de Sainte-Geneviève dans l'état où elle l'a trouvée ; s'il y eut quelques projets, ils sont restés dans les cartons ministériels ; on a cependant parlé de certaines peintures commandées sous le gouvernement provisoire et qui seraient fort extraordinaires ; quoiqu'il en soit, elles n'ont pas été exécutées ; mais le monument conserve son nom de Panthéon, et l'œuvre de Soufflot reste encore aujourd'hui sans destination réelle :

C'est un temple désert qui réclame son Dieu.

LECLERC,

Juge de paix.

(a) On comprend peu comment, au milieu d'un peuple chrétien, il a pu entrer dans la pensée d'un ministre d'élever au-dessus d'un temple une statue de la Gloire.

Certes, si quelqu'un a pu se croire autorisé à ériger une statue à la Gloire, ce fut bien Napoléon. La résolution par laquelle les constructions de la Magdeleine devaient être continuées pour devenir un temple de cette idole, pourrait faire supposer qu'il eut, au mois pendant deux ans cette pensée, puisque cette résolution ne fut changée qu'au bout de deux ans ; cependant il n'en est rien, et nous en trouvons la preuve dans une notice sur Fontanes par M. de Sainte-Beuve.

On lit dans cette notice (*Ouvres de Fontanes* t. 1^{er}, p. xcvi) : Napoléon ayant traité rudement M. de Fontanes en présence de témoins, au sujet de choix d'hommes dont la haute piété était connue pour en faire des dignitaires de l'Université, le retint, et, quand il fut seul avec lui, changeant de ton, lui témoigna combien ces choix lui convenaient ; mais ajoutait-il :

« Votre tort c'est d'être trop pressé ; vous allez trop vite ; je suis obligé de parler ainsi pour ces gens qui m'entourent (il se servait d'un autre mot). Tenez, ce matin j'ai vu mon architecte, il est venu me proposer le plan du temple de la Gloire. Est-ce que vous croyez que je veux faire un temple de la Gloire ? ... dans Paris.... non ; je veux une église ; mais il me faut du temps. »

